

EXECUTIVE SUMMARY



ETUDE SUR-MESURE

EXPERTISE
ECONOMIE
MOBILITE
URBANISME



Intitulé de l'étude : étude de mobilité sur la technopole de Sophia Antipolis

Le département Etudes & data de la CCI Nice Côte d'Azur a accompagné la **Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis et Sophia Club Entreprises** pour la réalisation d'une étude de mobilité sur le périmètre de Sophia Antipolis, 1ère technopole d'Europe.

Cette étude, réalisée par les experts du pôle Transports et Mobilité, a été conduite en plusieurs phases, allant de l'état des lieux/diagnostic à la formulation de préconisations concrètes pour améliorer la mobilité.

Une étude similaire avait été réalisée en 2015. L'objectif, plusieurs années après, est de mesurer les évolutions des lieux d'habitat des actifs et de l'offre de mobilité vers la technopole, afin de proposer d'éventuelles améliorations.

Durée de réalisation : 12 mois

Focus

Plus de 90 établissements ont participé à cette étude de mobilité. C'est ainsi près de 16 000 lieux d'habitat de salariés et étudiants qui ont été confrontés avec les modalités d'accessibilité en transport de la technopole, découpée en 16 secteurs. En complément, une enquête anonymisée a été administrée pour comprendre les habitudes de déplacement et recueillir les attentes des actifs en matière de mobilité durable. Le diagnostic, livré avec un outil de datavisualisation, a servi de base à l'élaboration d'une série de propositions d'amélioration de la desserte en transport (lignes de bus et cars, infrastructures cyclables) présentées aux Autorités Organisatrices de la Mobilité (AOM).

Méthodologie

- Géolocalisation (anonyme) des domiciles des salariés et étudiants
- Etat des lieux de l'accessibilité
- Isochrones et potentiels des modes alternatifs à la voiture
- Enquête mobilité auprès des salariés et étudiants
- Cartographie dynamique/datavisualisation
- Préconisations d'amélioration

Indicateurs de prise de décision

Le diagnostic a révélé la nécessité de renforcer certaines lignes de transports en commun menant à Sophia Antipolis, notamment depuis Antibes (20% des salariés et étudiants y résident) et Nice (10%), pour répondre aux besoins des nombreux actifs qui s'y rendent quotidiennement.

En réponse, les Autorités Organisatrices de la Mobilité ont rapidement mis en place des premières améliorations sur leurs lignes structurantes. L'objectif est d'encourager le report modal, notamment vers les transports en commun et le vélo, au détriment de la voiture individuelle, afin de réduire les problèmes de circulation vers la technopole pour les 42 000 actifs qui s'y rendent régulièrement.

